

ESCALADE district n2

Mercredi 22/01/2025 à ROQUEBRUNE

Ce mercredi, nous avons participé à la deuxième rencontre UNSS d'escalade au gymnase de Roquebrune nouvellement construit, accompagnés par nos professeurs M. LEBault et madame THIEURMEL.

La quarantaine d'élèves présents venaient des collèges de Roquebrune, Sainte-Maxime, Les Chênes, A. Karr et se sont répartis en 2 groupes : 19 élèves inscrits dans le **groupe compétition** qui monte en tête et 16 élèves dans le **groupe loisir** qui monte en moulinette pour le plaisir.

Nous étions 9 pour représenter le collège Karr répartis en **3 cordées** :

- 1) Camille, Noé, Alan
- 2) Mathieu, Tiago, Maëlys
- 3) Mathis, Jules, Charlie

Nous avons fait 5 voies chacun

Pour nous amuser, certains d'entre nous ont grimpé au chrono, comme l'épreuve **Escalade Vitesse** des Jeux Olympiques.

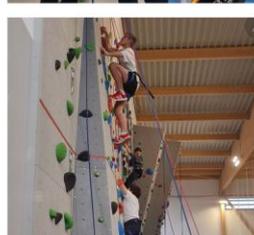
Notre champion du jour :

Camille M. qui a battu le record de vitesse sur la voie n°4 de cotation « 5a » en 28 secondes et la voie n°2 de cotation « 4b » en 19 secondes.

Charlie a aussi fait une belle performance

Le mur était superbe avec ses 13 voies, et des blocs en dévers, c'était sympa de découvrir un nouveau mur, heureusement que c'était en intérieur car la météo était pluvieuse.

Nous avons passé un **super après-midi** qui s'est terminé sur un goûter sympathique.



Info 1 : Il existe 3 épreuves d'Escalade aux Jeux Olympiques, depuis son intégration comme discipline olympique en 2020/21 aux JO de TOKYO : Epreuve vitesse – Combiné difficulté + bloc

- Epreuve de vitesse : les concurrents grimpent le plus vite possible une voie de 15m de haut, en parallèle avec un adversaire (record féminin 6,06 sec – record masculin 4,75 sec)
- Epreuve de difficulté : il s'agit de grimper le plus haut possible une voie difficile cotée 8b ou 8c en grimant « en tête » (assuré par un partenaire avec une corde qui vient du sol, contrairement l'assurage « en moulinette » où le grimpeur est assuré par un camarade avec une corde qui passe par un relais situé au sommet de la voie)
- Epreuve de bloc : le grimpeur doit grimper plusieurs circuits situés sur des hauteurs de 4m50 max, sans assurage.

Info 2 : la cotation d'une voie représente sa difficulté. Elle est composée d'un chiffre (allant de 3 à 9) puis d'une lettre (a-b-c) parfois accolée du symbole +.

Extrait de l'échelle de cotation du plus facile au plus difficile : 4a 4b 4b+ 4c 4c+ 5c 5b 5b+ 5c 5c+



Rédaction : le groupe de grimpeurs avec Mme THIEURMEL

Dactylo : Jules M. (5A)

Photos : Mme THIEURMEL

Les reporters sportifs du jeudi midi